

Discours de Jean-Marie CARRIER
Député provincial aux Affaires sociales et hospitalières
Projet « Tout foot, tout femmes »
22 juin 2007 – Virton

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue au stade Royal Excelsior de Virton qui, une fois n'est pas coutume, est, me semble-t-il, plus féminin que masculin. Et c'est bien là tout l'intérêt de cette soirée puisque la volonté du projet qui nous occupe aujourd'hui est de réfléchir et de faire réfléchir autrement sur le thème des violences conjugales.

Il s'agit d'une problématique importante à laquelle je suis particulièrement attentif au sein du Département des affaires sociales et hospitalières dont j'assume la responsabilité et plus particulièrement du Service égalité des chances. En atteste quelques projets et réalisations que je vais vous énoncer :

- **La campagne de sensibilisation à la violence faite aux femmes** qui se déroule chaque année en novembre. Depuis 3 ans, nous organisons la « campagne du ruban blanc » qui sensibilise les hommes à la violence entre partenaires via la distribution de pin's représentant un ruban blanc.
- « **Paroles de femmes** » avec la pièce de théâtre « Danse Léa » résulte d'une création collective entre le service Egalité des Chances et l'ASBL Alvéole de Bastogne et de La Maison du Pain ici présente. Pendant un an, des femmes ayant connu de près ou de loin des situations de violences conjugales se sont réunies pour écrire, et par la suite jouer, leur œuvre. La première représentation de « Danse Léa » a eu lieu en 2004 et la dernière le 5 mai 2007.
- **Sensibilisation des policiers à la problématique de la violence conjugale.** En octobre 2005, nous avons initié un cycle d'informations à la problématique de la violence conjugale pour l'ensemble des zones de police de la province de Luxembourg. Ces rencontres ont permis de lever un voile sur les difficultés que connaissent les policiers dans leurs interventions pour violences conjugales, notamment au niveau des logements d'urgence. Je suis bien entendu sensible à ces constats et nous sommes actuellement occupés à proposer des solutions.
- **Prise en charge thérapeutique des enfants témoins de violence conjugale.** En collaboration avec l'asbl SOS Viol Luxembourg, le Service Egalité des Chances propose, un projet pilote dans les situations de violence intra familiale. Ce projet a pris cours en ce début d'année et se terminera en octobre 2007.
Il s'adresse aux enfants de 4 à 12 ans et à leur maman (ou papa) exposés à la violence conjugale. La prise en charge est effectuée par Madame Anne-Elisabeth Colas, psychologue et psychothérapeute, les mercredis de 13h00 à 18h00. Elle s'envisagera à plusieurs niveaux:
 1. Avec l'enfant: accompagnement dans l'ici et maintenant, à savoir pendant ou après le dévoilement de la situation de violence conjugale.

Il s'agira de mettre des mots sur le vécu de violence, d'aider l'enfant à clarifier la situation, à explorer ses ressources propres et celles de son entourage, à établir un scénario de protection. Un suivi psychothérapeutique sera proposé pour apprendre à gérer les symptômes de stress post traumatique (angoisse, phobie, ...) liés aux épisodes de violence. Avec un maximum de 10 entretiens, le rythme des rencontres sera défini en fonction de la situation. Des réorientations vers d'autres services seront prévues si nécessaire.

2. Le travail avec la maman (le papa): clarification du lien avec l'enfant. Assurer la sécurité de celui-ci étant une de nos priorités, la mère reste la personne la mieux placée pour assurer cette responsabilité. Aucun suivi thérapeutique ne sera envisagé avec le parent.
3. Avec les professionnels: rencontres visant à renforcer les collaborations.

Ce service est gratuit. Des permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 10 à 12 heures au 063/23.38.72.

- Le service Egalité des Chances, toujours en collaboration avec SOS Viol, a organisé 4 modules de **formations à destination des professionnels du terrain**. Le dernier module de cette formation a eu lieu en mai dernier. La formation visait à soutenir les intervenants dans leurs efforts pour répondre aux besoins particuliers des enfants exposés à la violence conjugale dans le cadre d'une intervention précoce, appropriée, concertée et intersectorielle auprès d'eux.

Voilà quelques projets et réalisations du Département des Affaires sociales et hospitalières.

Pour en revenir au projet qui vous est présenté aujourd'hui, je voudrais ajouter qu'il nous est apparu d'un tel intérêt public et d'une telle nécessité pour ces hommes et ces femmes que nous n'avons pas hésité une seconde à le soutenir financièrement afin qu'il puisse voir le jour.

Le soutien de la province de Luxembourg ne se limite pas à des interventions financières (plus de 3.300 euros en 2007) puisque nous supportons également le travail qui est effectué, chaque jour, par l'équipe de La Maison du Pain puisque nous mettons à sa disposition un travailleur social qui n'est autre qu'une éducatrice, Madame Anne-Catherine ANSAY.

Avant de terminer mon intervention, j'aimerais souligner que « Tout foot, tout femmes » a été repéré par la Ministre de l'Egalité des Chances Christiane Vienne et que Madame Godfrin a été invitée à le présenter lors d'un forum sur les violences conjugales qui s'est tenu ce lundi 18 juin à Namur. C'est là, je crois, une belle marque d'intérêt de la Région wallonne!

Merci à toutes les personnes qui ont, de près ou de loin, participé à l'élaboration de ce beau projet que je ne manquerai pas de cautionner à chaque fois que l'occasion m'en sera donnée !

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Marie CARRIER
Député provincial aux Affaires sociales et hospitalières.